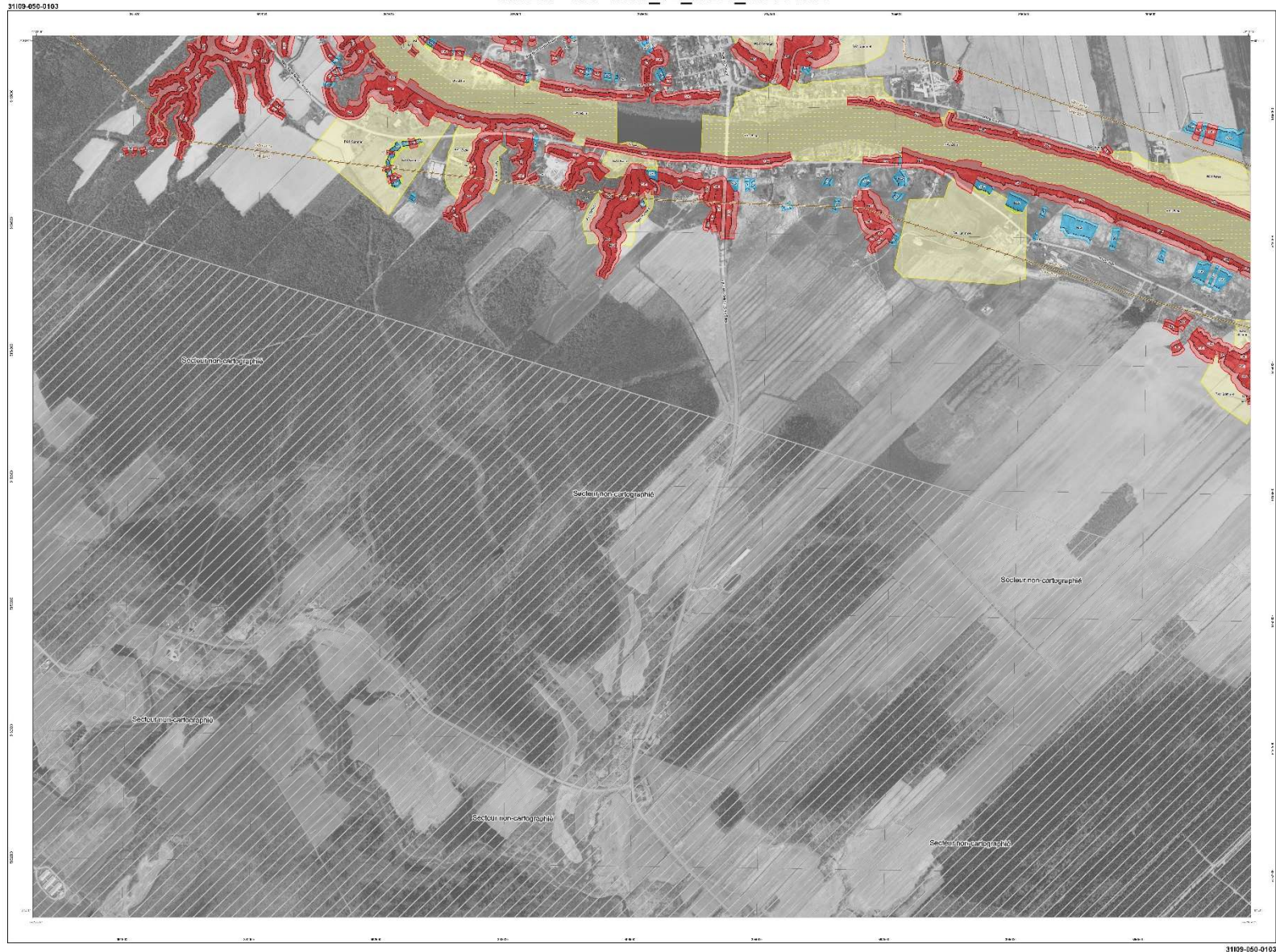


C31109-050-0103_v1_SGB_2022-141



31109-050-0103



Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations

Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain. Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain.

Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations

Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain. Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain.

Annexe 1: Définitions

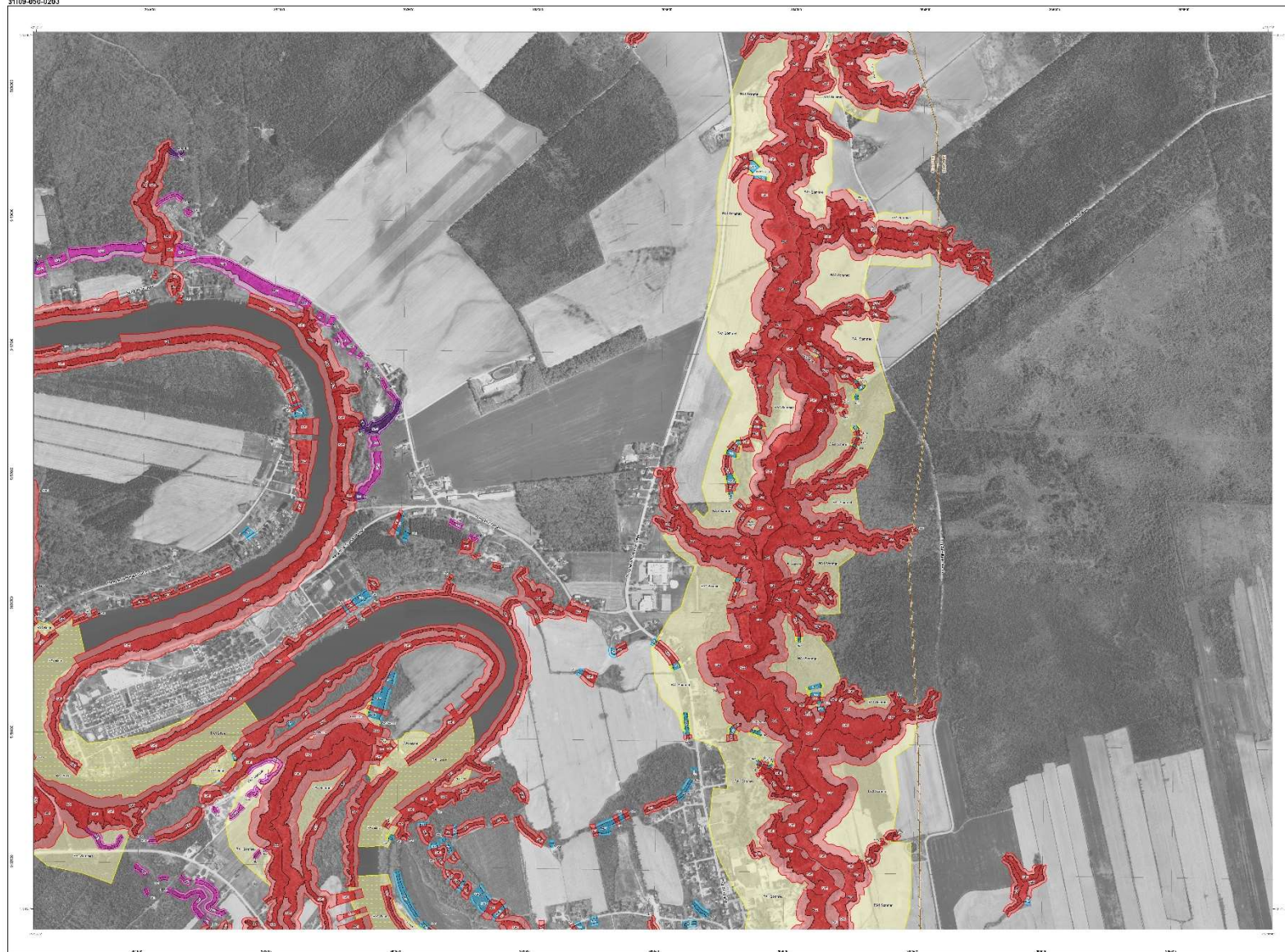
Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain. Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain.

Matériau

Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain. Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain.

Revue

Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain. Les zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux déformations sont définies à partir des données de terrain et des données de terrain.



Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain et aux rétrogressifs

Zone à haut risque	Zone à haut risque de glissement de terrain, où la probabilité de déclenchement est élevée et les conséquences potentielles sont graves.	Zone à haut risque	Zone à haut risque de rétrogression, où la probabilité de déclenchement est élevée et les conséquences potentielles sont graves.
Zone à risque moyen	Zone à risque moyen de glissement de terrain, où la probabilité de déclenchement est modérée et les conséquences potentielles sont graves.	Zone à risque moyen	Zone à risque moyen de rétrogression, où la probabilité de déclenchement est modérée et les conséquences potentielles sont graves.
Zone à faible risque	Zone à faible risque de glissement de terrain, où la probabilité de déclenchement est faible et les conséquences potentielles sont graves.	Zone à faible risque	Zone à faible risque de rétrogression, où la probabilité de déclenchement est faible et les conséquences potentielles sont graves.

Zones de contraintes relatives aux glissements de terrain rétrogressifs

Zone à haut risque	Zone à haut risque de rétrogression, où la probabilité de déclenchement est élevée et les conséquences potentielles sont graves.
Zone à risque moyen	Zone à risque moyen de rétrogression, où la probabilité de déclenchement est modérée et les conséquences potentielles sont graves.
Zone à faible risque	Zone à faible risque de rétrogression, où la probabilité de déclenchement est faible et les conséquences potentielles sont graves.

Annexe 1: Profil de terrain

Cette annexe présente le profil de terrain le long de l'axe de la route, en direction de la rivière. Le profil est basé sur les données de terrain collectées lors de la visite de terrain. Le profil est présenté sous forme de coupe transversale, avec l'axe horizontal représentant la distance et l'axe vertical représentant l'altitude. Le profil est divisé en deux sections, correspondant aux deux rives de la rivière. Le profil est utilisé pour identifier les zones à risque de glissement de terrain et de rétrogression.

Méthodologie

Les données de terrain ont été collectées à l'aide d'un GPS différentiel et d'un altimètre. Les données ont été traitées à l'aide d'un logiciel de traitement de données. Les données ont été utilisées pour créer le profil de terrain. Le profil est présenté sous forme de coupe transversale, avec l'axe horizontal représentant la distance et l'axe vertical représentant l'altitude. Le profil est divisé en deux sections, correspondant aux deux rives de la rivière. Le profil est utilisé pour identifier les zones à risque de glissement de terrain et de rétrogression.

Références

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2019, *Guide de l'hydrologie*, Québec, 100 p.
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2019, *Guide de l'hydrologie*, Québec, 100 p.
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2019, *Guide de l'hydrologie*, Québec, 100 p.